

# LA VRAIE CRÈME DES ÉLUS

l'édito

**L**e total de distance parcourue. Le nombre de ballons touchés. La proportion de passes réussies. Les tirs, cadrés ou non. Les assists. La vitesse de course. La puissance de balle... Désormais, le football de haut niveau est décortiqué, par statistiques interposées. Du coup, un joueur ne peut plus se cacher : durant et après la partie, on quantifie l'intégralité de ses performances. En pourcentage, en mètres, en secondes. Avant, on ne comptabilisait que les buts inscrits. voire les arrêts du gardien. Aujourd'hui, on mesure jusqu'à la gamme de ses efforts. En moyenne, pour un match de haut niveau, selon différents sites spécialisés : entre 50 et 55 duels, au sol ou aériens ; de 25 à 40 sauts ; environ 120 actions intenses ou sprints de 1 à 6 secondes ; une fréquence cardiaque moyenne entre 170 et 175 battements par minute (avec des pics aux environs de 200) ; un temps de jeu effectif situé entre 60 et 65 minutes... A la fin, pourtant, seul importe le score de la rencontre. Et Messi, Ronaldo ou Neuer raflent toujours les trophées, collectifs ou individuels, nationaux, européens ou mondiaux. Mais pour les entraîneurs, les recruteurs, les agents, les « stats » sont primordiales. Elles permettent de faire monter ou baisser les prix et renforcent ou diminuent l'intérêt des clubs à intégrer tel ou tel joueur dans le groupe.

On n'en est pas là, en politique. Pas encore. Jusqu'ici, en fait, et en substance, le seul outil de mesure pratiquement incontesté, c'est le scrutin. Mieux vaut donc faire un maximum de voix pour pouvoir peser. Au sein de son parti comme dans la société. Mais hors niveau de popularité, difficile, très difficile d'évaluer la qualité d'un candidat, d'un élu ou d'un dirigeant politique. Les ministres sont censés être jugés sur leurs actes, mais on sait que

l'exercice est aussi périlleux qu'injuste, les membres d'un exécutif étant irrémédiablement liés aux objectifs, à la discipline, aux contraintes et aux concessions de tout leur gouvernement. C'est plus aisé, sans doute, d'estimer la qualité du travail effectué au niveau communal.

Et un député ? Qu'est-ce qui distingue le bon du mauvais ? Peut-on d'ailleurs distinguer ? Le faut-il ? Pour la deuxième fois, nous le tentons. Notre premier palmarès, en juin 2013, un an avant les dernières élections législatives et régionales en date, radioscopait les travaux des 233 députés et sénateurs francophones du pays. Celui que nous vous proposons cette semaine survient en plein débat sur les mandataires actuels : faut-il moins de députés ? doit-on limiter le nombre de législatures durant lesquelles ils siègent ? ne serait-il pas plus motivant de les rétribuer au mérite en fonction de leur activité parlementaire, etc. ? C'est cette activité que nous évaluons. Et qui concerne les 304 députés francophones actuels (à la Chambre et aux parlements wallon, bruxellois et communautaire, sachant que certains siègent dans plus d'une assemblée). On peut évidemment discuter le principe. On peut évidemment contester la méthode, pourtant fouillée. Mais on pourra difficilement ne pas relever que ceux qui font le plus de bruit ne sont pas forcément ceux qui bossent le plus, ni le mieux. Que les généralistes sont avantagés sur les spécialistes. Que les absents ne sont pas pour autant moins performants que les présentéistes. Et que le cumul n'implique pas obligatoirement une qualité d'activité réduite.

C'est comme si nous mesurions le nombre de matchs disputés par le joueur, les kilomètres qu'il a chaque fois courus, les actions qu'il a amorcées, empêchées et conclues, les duels qu'il a remportés, etc. Sauf qu'à la fin, nos Messi, Ronaldo et Neuer de la politique ne sont pas sacrés rois du terrain. ♦

thierry fiorilli

**« Le cumul n'implique pas obligatoirement une qualité d'activité réduite »**